

**REGLEMENT « GRAND JEU TROPIFAN CHEZ LECLERC BRETAGNE »
JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT PAR TIRAGE AU SORT**

Art 1 : Coca-Cola Europacific Partners France (ci-après la « Société organisatrice »), SAS au capital de 267.279.033 € dont le siège social se trouve au 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 343 688 016, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : « Grand Jeu Tropifan chez Leclerc BRETAGNE » (ci-après le « Jeu »).

Adresse du Jeu : Coca-Cola Europacific Partners France, Service Consommateurs, « Grand Jeu Tropifan chez Leclerc BRETAGNE » 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Art 2 : Ce Jeu, avec obligation d'achat, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de 18 ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine hors Corse (ci-après les « Participants ») à l'exclusion du personnel de la Société organisatrice et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, de leurs fournisseurs et/ou agences, ainsi que des membres de leur famille, et toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

Art 3 : Entre le 31 Mai et le 11 Juin 2022, en contrepartie de l'achat d'un produit de la gamme Fanta 6x33cl ou Tropic 1,5L dans l'un des points de vente Leclerc participants (voir liste des magasins participants en annexe 1), il suffit de se connecter au site www.club.coca-cola-france.fr muni du ticket de caisse, et suivre les instructions.

Une seule participation par jour et par personne et un seul lot par foyer (même nom, même adresse). Un acte d'achat équivaut à une possibilité de participer à un tirage au sort. Toute participation ne respectant pas les instructions ne sera pas prise en compte. Tout ticket non valable ou partiellement renseigné annulera la participation.

Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants de l'enseigne Leclerc par ordre de tirage au sort des lots suivants :

- **4 séjours de 2 jours et 1 nuit d'une valeur unitaire commerciale de 974€ HT** à l'écriture du présent règlement, comprenant : 1 nuit pour 4 personnes dans une chambre standard dans l'un des hôtels Disney (Sauf Disneyland Hôtel) ouvert pendant la date de validité du voucher (valable 1 an à compter du 01/06/2022), petit déjeuner inclus, 4 billets pour les 2 Parcs Disney® (valables 2 jours / 2 parcs). Cette dotation ne comprend pas l'accès facilité aux attractions, la prise en charge des autres frais exposés par les gagnants à l'occasion du séjour, et notamment ne comprennent pas les repas autres que les petits déjeuners, et le transport qui restent à la charge des gagnants.

La valorisation des séjours sont des estimations et varient en fonction de la saison, l'hôtel, la date choisie, la composition du groupe et les promotions en cours.

Les gagnants seront contactés dans un délai maximum de 8 semaines pour convenir des modalités de réception de la dotation.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier leur identité. Les gagnants devront répondre sous un délai de 6 semaines après la communication du gain auquel cas, la dotation sera considérée comme perdue.

Seuls les gagnants seront informés des résultats du Jeu.

Art 4 : Les frais de participation au Jeu ne font l'objet d'aucun remboursement.

Art 5 : En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. La Société organisatrice se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Art 6 : La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, la Société organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas d'événements indépendants de sa volonté amenant à annuler le présent jeu ou à priver totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation. De même, elle se réserve la possibilité de modifier le contenu d'un lot en cas d'évènement indépendant de sa volonté, sans que le(s) gagnant(s) puisse(nt) prétendre à une quelconque indemnité.

Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger le Jeu ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, notamment si les circonstances le justifiaient.

Les modifications seront considérées comme des avenants au présent règlement.

La Société organisatrice ne saurait par ailleurs être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation des lots par les gagnants.

Art 7 : Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données par voie postale en écrivant à CCEP - Délégué à la Protection des Données - 9, chemin de Bretagne - 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9 ou par voie électronique à l'adresse Privacy@CCEP.com.

Art 8 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Société organisatrice. Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement devra être transmise à la Société organisatrice dans un délai maximum de deux mois après la date de fin de Jeu.

Art 9 : Le règlement pourra être adressé en écrivant avant le 11/06/2022 à l'Adresse du Jeu.

**ANNEXE 1 – Liste des magasins Leclerc relayant l’opération
BRETAGNE**

Liste des magasins Leclerc participants :

Nom du Client	Ville	Postal Code
LECLERC - AUDIERNE	AUDIERNE	29770
LECLERC - BREST	BREST	29200
LECLERC - CARHAIX PLOUGUER	CARHAIX PLOUGUER	29270
LECLERC - CHATEAULIN	CHATEAULIN	29150
LECLERC - CHATEAUNEUF DU FAOU	CHATEAUNEUF DU FAOU	29520
LECLERC - CONCARNEAU	CONCARNEAU	29900
LECLERC - CROZON	CROZON	29160
LECLERC - DOUARNENEZ	DOUARNENEZ	29100
LECLERC - GOUESNOU	GOUESNOU	29850
LECLERC - GOURIN	GOURIN	56110
LECLERC - GUILERS	GUILERS	29820
LECLERC - GUINGAMP	SQUIFFIEC	22200
LECLERC - HENNEBONT	HENNEBONT	56700
LECLERC - LAMBALLE	LAMBALLE	22400
LECLERC - LANDERNEAU	LANDERNEAU	29800
LECLERC - LANDIVISIAU/REPUBLIQ	LANDIVISIAU	29403
LECLERC - LANESTER	LANESTER	56600
LECLERC - LANNILIS	LANNILIS	29870
LECLERC - LANNION GUINGAMP	BEG LEGUER SERVEL	22300
LECLERC - LANNION PERROS	LANNION	22300
LECLERC - LARMOR PLAGE	LARMOR PLAGE	56260
LECLERC - LE FOLGOET	LESNEVEN	29260
LECLERC - LOUDEAC	LOUDEAC	22600
LECLERC - MORLAIX	MORLAIX	29600
LECLERC - PAIMPOL	KERFOT	22500
LECLERC - PLERIN	PLERIN	22190
LECLERC - PLEUVEN	PLEUVEN	29170
LECLERC - PLOUDALMEZEAU	PLOUDALMEZEAU	29830
LECLERC - PLOUFRAGAN	PLOUFRAGAN	22440
LECLERC - PLOUGASTEL DAOULAS	PLOUGASTEL DAOULAS	29470
LECLERC - PLUDUNO	PLUDUNO	22130
LECLERC - PONT L'ABBE	PONT L'ABBE	29120
LECLERC - PONTIVY	PONTIVY	56300
LECLERC - QUEVEN	QUEVEN	56530
LECLERC - QUIMPER	QUIMPER	29000
LECLERC - QUIMPERLE	QUIMPERLE	29300
LECLERC - QUIMPERLE	QUIMPERLE	29300
LECLERC - RIANTEC	RIANTEC	56670
LECLERC - SCAER	SCAER	29390

LECLERC - ST BRANDAN	ST BRANDAN	22800
LECLERC - ST POL DE LEON	ST POL DE LEON	29250